

Le comité syndical du SDEC Energie adopte le schéma de déploiement de 250 bornes de recharge pour véhicules électriques dans le Calvados d'ici 2016

Le comité syndical du SDEC Energie (représentant toutes les communes du Calvados et 17 communautés de communes), réuni en assemblée générale cet après-midi, a adopté le schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques : 250 bornes seront implantées dans le département entre 2014 et 2016. La démarche du SDEC Energie s'inscrit dans l'objectif national de 10% de déplacements en véhicules électriques d'ici 2030.

181 communes du Calvados portées candidates

Le SDEC Energie, syndicat départemental d'énergies du Calvados, s'est engagé dans un projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire du Calvados. Entre septembre et novembre 2013, le syndicat a recensé les communes intéressées par l'implantation d'une ou plusieurs bornes de recharges publiques sur leur territoire. 181 communes se sont portées candidates au projet pour un potentiel de 250 bornes. Cet excellent résultat permet donc au syndicat d'élaborer un maillage du département conséquent et structurant pour les conducteurs actuels et futurs de véhicules électriques, avec au moins une borne tous les 20 km.

Une recharge normale (50 bornes) ou accélérée (200 bornes), de proximité

Le projet adopté par les élus du syndicat prévoit l'installation de 50 bornes de recharge normale et 200 bornes de recharge accélérée. La recharge normale permet de recharger complètement le véhicule électrique en 6 à 8 heures ou de récupérer 1,5 à 2 km d'autonomie en 5 minutes de recharge. Quant à la recharge accélérée, qui représente 80% du projet du SDEC Energie, elle permet de récupérer 10 à 12,5 km d'autonomie en 5 minutes de recharge.

Chaque borne disposera de 2 points de charges permettant la **recharge de 2 véhicules simultanément**.

Les bornes seront implantées sur la voie publique avec une garantie d'accès à tous les électro-conducteurs et à proximité des lieux de vie.

L'identification et le paiement seront identiques sur toutes les bornes installées, et s'effectueront soit par carte RFID ou par téléphone sans contact.

Le syndicat proposera un tarif, au temps de connexion, très attractif : par exemple, pour **3€**, l'électro-conducteur aura 30 mn de recharge accélérée, soit **60 à 70 km d'autonomie**, ou 6 heures de recharge normale, soit **100 à 140 km d'autonomie**.

2 850 000 € investis par le SDEC Energie

Le projet du syndicat, budgétisé à hauteur de 2 850 000 €, s'étale sur 3 ans avec 50 bornes installées en 2014, 100 en 2015 et 100 en 2016. Le coût moyen d'une borne est estimé à 10 000 € (fourniture, pose, aménagement de l'espace, signalétique et raccordement électrique). 2 000 € à 3 000 € par borne resteront à la charge de la commune, compte-tenu de l'investissement du syndicat et des subventions qui devraient être apportées au projet (Europe, Ademe, Région, Département, SDEC Energie).

Contacts :

Jean-Louis LECLERC, Directeur Général – 02 31 06 61 85 – 06 72 14 58 59 – jlleclerc@sdec-energie.fr

Alban RAFFRAY, Responsable du service Energie – 02 31 06 61 64 – 06 08 61 38 58 – araffray@sdec-energie.fr

Le SDEC Energie, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du Calvados, la commune de Guilberville dans la Manche et 17 structures intercommunales, le **Syndicat Départemental d'Energies du Calvados** est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Ses compétences le conduisent à intervenir depuis la production, en passant par la distribution, jusqu'à l'utilisation avec un souci permanent d'efficacité et du développement durable. Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, au service de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr